

---

## Programme de Formation

---

### Appliquer la Fonction Clé d'Actuariat

---

#### Organisation

---

**Début :**

**Fin :**

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

#### Contenu pédagogique

---

##### **Public visé**

- Responsables de la fonction clé « Actuariat »
- Directions et Responsables Techniques
- Membres de la Direction Générale ou Financière
- Directions et Responsables des Risques, de la Conformité ou du Contrôle interne.

##### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre la fonction clé d'actuariat dans le contexte de Solvabilité II
- Maîtriser les techniques de calcul des provisions
- Analyser les politiques tarifaires et de réassurance
- Assurer la qualité des données et la conformité réglementaire

##### **Description**

1. **Les bases de Solvabilité II**
  - Définitions et fonctionnement d'une fonction clé
  - Domaines couverts par la fonction actuarielle
  - Tâches et responsabilités de la fonction actuarielle
  - Reporting et communication
  - Interactions avec les organes de gouvernance
2. **Cas pratique / illustration : mettre en place une fonction actuarielle sereinement**
  - Étude de cas : création d'une feuille de route pour l'implémentation de la fonction actuarielle
  - Identification des défis et des bonnes pratiques
  - Élaboration d'un plan d'action
3. **Contrôle et supervision du calcul des provisions, analyse de la politique tarifaire et de la pertinence des plans de réassurance**
  - Coordonner / superviser le calcul des provisions techniques
  - Analyse de la tarification
  - Les bases du provisionnement
  - Garantir le caractère approprié des méthodologies utilisées
  - Vérification qualité des données
  - Informer le Conseil de la fiabilité du calcul des provisions techniques, sur la politique de souscription et la pertinence des dispositions prises en matière de réassurance

##### **Prérequis**



- Connaissances de base en actuariat
- Compréhension des principes de Solvabilité II



### **Modalités pédagogiques**

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



### **Informations sur l'admission**

**Inscriptions** : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à [formation@ugm-opera.fr](mailto:formation@ugm-opera.fr) jusqu'à deux semaines avant le début de la formation.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

**Conditions d'Annulation** : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



### **Informations sur l'accessibilité**



Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse [handicap@ugm-opera.fr](mailto:handicap@ugm-opera.fr)